

SARL BALLALOU & ASSOCIES
Avocats au Barreau de BONNEVILLE
« Le Majestic » - 99 bd des Allobroges – 74130 BONNEVILLE
Tél.04.50.97.21.34 Fax.04.50.97.23.58 - Email : bonneville@scp-ballaloud.fr

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Au plus offrant et dernier enchérisseur, **EN UN SEUL LOT**
Sur la commune de MORILLON (74440),

UN APPARTEMENT AVEC CASIER A SKIS
296 route de Cluses – Résidence Grand Massif « VACANCEOLE »

La vente aura lieu le :
JEUDI 30 JUIN 2022 A 14H
Au Palais de Justice de BONNEVILLE (74130)
Au-delà de cette date tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10% du prix atteint.

DESIGNATION :

SUR LA COMMUNE DE MORILLON (74440)

296 route de Cluses, lieudit « Le Caton », au sein de la Résidence Grand Massif « VACANCEOLE », un studio situé au rez-de-chaussée & un casier à skis, cadastrés :

- Section B n° 4208, pour une contenance de 00ha 01a 05ca
- Section B n° 4699, pour une contenance de 00ha 16a 73ca
- Section B n° 4700, pour une contenance de 00ha 00a 24ca
- Section B n° 4701, pour une contenance de 00ha 00a 24ca
- Section B n° 4702, pour une contenance de 00ha 11a 54ca

DESCRIPTION :

Studio portant le numéro 6, situé au rez-de-chaussée, avec les 127/10.000^e de la propriété du sol et des parties communes générales. Surface : 17.25 m².

Jouissance privative et particulière d'un casier à skis. Balcon exposé est.

Le logement peut être réuni avec le logement voisin (n°4) afin de former une suite familiale.

OCCUPATION :

Selon le PV DESCRIPTIF dressé par la SAS SAGE & ASSOCIES le 03/08/2021, « Le logement est occupé dans le cadre de la résidence hôtelière trois étoiles, exploitée par le groupe VACANCEOLE, sous la dénomination « Résidence Grand Massif. La directrice du site est Madame Marie LEMAIRE. Les loyers dus à Madame BERGER sont déjà saisis, depuis le 32/07/2017, au profit de la Compagnie Européenne de Garantie et Cautions, dont le siège est sis : Tour Kupka, 16 rue Hoche, 92919 LA DEFENSE CEDEX.

La dette s'élève à ce jour à 524.716,23 € ».

SYNDIC DE COPROPRIETE :

Selon le PV DESCRIPTIF dressé par la SAS SAGE & ASSOCIES le 03/08/2021, Le syndic de la copropriété est : SYSGETIL, AGDA VOIRON, 5 rue du Mail – 38500 VOIRON (Tel : 04.76.93.00.68).

A LA REQUETE DE :

La société **LYONNAISE DE BANQUE**, Société anonyme au capital de 260.840.262 euros, dont le siège social est à LYON (RHONE), 1^{er} arrondissement, 8 rue de la République, identifiée au répertoire national des entreprises sous le SIREN 954.507.976 et immatriculée au RCS de LYON, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat la SARL BALLALOU & ASSOCIES inscrite au Barreau de Bonneville.

MISE A PRIX :

(TRENTE MILLES EUROS) - Ci, 30.000 €, frais en sus,

Une consignation pour enchérir est obligatoire en un chèque de Banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre d'un montant de 3.000 Euros, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat chargé de porter les enchères.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de BONNEVILLE (74130).

Il peut être pris connaissance par tout amateur éventuel du cahier des conditions de vente qui peut être consulté, ainsi que le procès-verbal de description ci-annexé, au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (Rôle 21/00950), et au cabinet de l'Avocat poursuivant.

VISITE ASSUREE PAR LA SAS SAGE & ASSOCIES
LE VENDREDI 10 JUIN 2022
DE 14H00 à 15H00